

# Commune de Vieille-Chapelle - 62136

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 MAI 2014  
A 19 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 13 MAI 2014

Séance : 05 / 2014

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 19 mai 2014, à 19 H 00, dans la salle du conseil municipal de la mairie de VIEILLE-CHAPELLE, sur convocation en date du 13 mai 2014.

13 conseillers municipaux étaient présents : Mesdames MOREL, PRUVOST, TURPAIN, PAGES, GODESENCE, LELEU et Messieurs DESSE, CRANKSHAW, LEWEURS, MALY, DECARNIN, DUTHOO, CRESSON.

Absent ayant donné procuration à Monsieur DESSE Jean Michel : Madame MANTEN Marylène

Absents excusés : 2

Absents : 0

L'ordre du jour était le suivant :

**Dans le cadre de la commémoration de la guerre 14-18, présentation de l'ouvrage de Monsieur FRUCHART Noël**

**05 / 2014 / 01- \* - Désignation d'un secrétaire de séance**

**05 / 2014 / 02- \* - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**

**05 / 2014 / 03- \* - Compte rendu des délégations du Maire**

**05 / 2014 / 04- \* - Elections des délégués aux différents syndicats**

**05 / 2014 / 05- \* - CAF Renouvellement contrat enfance jeunesse**

**05 / 2014 / 06- \* - Compte rendu des différents syndicats**

**05 / 2014 / 07- \* - Questions diverses**

**Info sur la commission communale des impôts directs**

\*\*\*\*\*

Avant de commencer la réunion du conseil municipal Monsieur le Président donne la parole à Monsieur FRUCHART Noël, qui est en train de réaliser un ouvrage à l'occasion de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale. Monsieur FRUCHART Noël signale que le fait important de VIEILLE CHAPELLE durant la première guerre mondiale fut l'incendie de l'Eglise le 11 octobre 1914. Monsieur FRUCHART Noël propose à l'occasion du centenaire de faire la journée spécifique à VIEILLE CHAPELLE, le 11 octobre 2014. Madame MOREL souligne qu'il serait intéressant d'y associer l'école. Après une discussion entamée entre les membres du conseil, Monsieur le Président remercie Monsieur FRUCHART pour son intervention. Monsieur le Président pose ensuite la question au conseil de réfléchir sur la date et que faire à cette date pour mobiliser la population de VIEILLE CHAPELLE. La question sera revue au prochain conseil municipal.

**05 / 2014 / 01- \* - Désignation d'un secrétaire de séance**

Madame LELEU Hélène se propose et est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

## **05 / 2014 / 02- \* - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**

Le compte-rendu de la réunion du 17 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

---

## **05 / 2014 / 03- \* - Compte rendu des délégations du Maire**

Monsieur le Président signale qu'il a signé les bons de commande suivants :

- Achat de fascicule « Votre commune » aux éditions PROST pour un montant de 71 € 22 TTC pour les membres du conseil.
  - Achat de macadam à LESTREM TP pour un montant de 3 900 € HT, pour reboucher les trous sur les voiries communales.
  - Signature du contrat d'entretien pour le chauffage de l'Espace Avenir, de la mairie et du foyer communal pour un montant de 659 € 00 HT.
  - Signature de contrat d'entretien du paratonnerre aux établissements PASCHAL pour un montant de 156 € 00 TTC.
- 

## **05 / 2014 / 04- \* - Elections des délégués aux différents syndicats**

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Monsieur le Préfet qui invite le conseil municipal à revoter les délégués aux différents syndicats communaux (non plus à main levée, mais à bulletin secret).

### **05 / 2014 / 04.01 Désignation des représentants du conseil municipal pour siéger au sein du syndicat du S.I.A.D.E.B.P**

Cette délibération annule celle du 3 avril 2014.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-21  
Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant appelés à siéger au sein du syndicat du S.I.A.D.E.B.P  
Vu les candidatures de Messieurs CRANKSHAW Freddy et de LEWEURS Serge comme titulaires et de Madame PRUVOST Charlotte comme suppléante  
Vu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal

Décide à l'unanimité de procéder, à scrutin secret, à la désignation de 2 délégués titulaires et de 1 délégué suppléant appelés à siéger au sein du comité syndical

Désigne donc à l'unanimité :

Monsieur LEWEURS Serge et Monsieur CRANKSHAW Freddy, délégués titulaires ;  
14 voix pour,  
Madame PRUVOST Charlotte, déléguée suppléante, 14 voix pour.

\*\*\*\*\*

### **05 / 2014 / 04.02 LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DU PAS-DE-CALAIS**

Cette délibération annule celle du 3 avril 2014.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-21  
Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un délégué appelé à siéger au sein de la FDE 62  
Vu la candidature de Monsieur CRESSON Eric.  
Vu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal

Décide à l'unanimité de procéder, à scrutin secret, à la désignation du délégué appelé à siéger au sein de la FDE 62

Désigne donc à l'unanimité :

Monsieur CRESSON Eric, délégué, 14 voix pour.

\*\*\*\*\*

05 / 2014 / 04.03 désignation des représentants du conseil municipal pour siéger au sein du syndicat du S.I.A.A.A H

Cette délibération annule celle du 3 avril 2014.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-21  
Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant appelés à siéger au sein du syndicat du S.I.A.A.A.H  
Vu les candidatures de Monsieur LEWEURS Serge et Madame PRUVOST Charlotte comme titulaires et de Monsieur MALY Eric comme suppléant  
Vu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal

Décide à l'unanimité de procéder, à scrutin secret, à la désignation de 2 délégués titulaires et de 1 délégué suppléant appelés à siéger au sein du comité syndical

Désigne donc à l'unanimité :

Monsieur LEWEURS Serge et Madame PRUVOST Charlotte, délégués titulaires ; 14 voix pour  
Monsieur MALY Eric, délégué suppléant, 14 voix pour.

\*\*\*\*\*

05 / 2014 / 04.04 désignation des représentants du conseil municipal pour siéger au sein du syndicat du SICLA

Cette délibération annule celle du 3 avril 2014.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-21  
Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de deux délégués appelés à siéger au sein du syndicat du SICLA  
Vu les candidatures de Monsieur MALY Eric comme titulaire et de Madame TURPAIN Rose Marie  
Vu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal

Décide à l'unanimité de procéder, à scrutin secret, à la désignation de 2 délégués appelés à siéger au sein du comité syndical

Désigne donc à l'unanimité :

Monsieur MALY Eric, délégué, 14 voix pour  
Madame TURPAIN Rose Marie, déléguée, 14 voix pour

Monsieur MALY Eric signale qu'une réunion du SICLA est prévue le 20 mai et qu'il ne sera pas encore possible pour eux de voter. Monsieur le Président signale qu'il va faire le nécessaire dès demain afin de leur donner la délibération du conseil municipal visée par la Sous Préfecture. Il pourra ainsi la récupérer avant la réunion.

\*\*\*\*\*

05 / 2014 / 04.05 Représentant de la commune au sein de la commission locale d'évaluation de charges transférées (CLECT)

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un délégué appelé à siéger au sein de la commission locale d'évaluation de charges transférées à la communauté d'agglomération ARTOIS COMM

Vu la candidature de Monsieur DESSE Jean Michel  
Vu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal

Décide à l'unanimité de procéder, à scrutin secret, à la désignation du délégué appelé à siéger au sein de la CLECT

Désigne donc à l'unanimité :

Monsieur DESSE Jean Michel, délégué, 14 voix pour.

\*\*\*\*\*

05 / 2014 / 04.06 Désignation des membres à la commission intercommunale des Impôts directs

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Monsieur le Président d'Artois Comm demande de désigner 2 membres désirant faire partie de la commission intercommunale des Impôts directs et demande qui veut faire parti de celle-ci.

Monsieur LEWEURS Serge et Monsieur DUTHOO Jean François désirent en faire partie.

Après délibération, ils sont désignés à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

05 / 2014 / 04.06 Commission d'appel d'offre

Monsieur DESSE Jean-Michel signale que la délibération de la commission d'appel d'offre prise lors du conseil du 3 avril dernier doit être annulée car il faut maintenant élire, 3 titulaires, et 3 suppléants. Il propose de délibérer à nouveau conformément à l'article 22 du code des marchés publics qui indique que, pour les communes de moins de 3500 habitants, le Maire ou son représentant est élu de droit en tant que Président et trois membres du conseil municipal sont élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en égal à celui des membres titulaires.

Monsieur le Président demande qui se propose pour être titulaire

Monsieur CRESSON Eric, Monsieur DUTHOO Jean François et Monsieur CRANKSHAW Freddy

Monsieur le Président propose ensuite de passer au vote

Monsieur CRESSON, 14 voix pour  
Monsieur DUTHOO, 14 voix pour  
Monsieur CRANKSHAW, 14 voix pour

Après délibération, sont donc élus Membres titulaires de la commission d'appel d'offre Messieurs CRESSON, DUTHOO et CRANKSHAW

Puis Monsieur le Président demande qui se propose pour être suppléant

Monsieur LEWEURS Serge, Monsieur DECARNIN Eddy et Madame COISNE Sylvie

Monsieur le Président propose ensuite de passer au vote :

Monsieur LEWEURS Serge, 14 voix pour  
Monsieur DECARNIN Eddy, 14 voix pour  
Madame COISNE Sylvie, 14 voix pour

Après délibération, sont donc élus membres suppléants de la commission d'appel d'offre Messieurs LEWEURS, DECARNIN et Madame COISNE.

\*\*\*\*\*

#### 05 / 2014 / 04.07 le RAM

Madame LELEU Hélène demande si elle peut devenir membre titulaire au RAM à la place de Madame MANTEN. Monsieur le Président propose de remettre cette question à l'ordre du jour du prochain conseil étant donné que Madame MANTEN est absente.

---

#### **05 / 2014 / 05- \* - CAF Renouvellement contrat enfance jeunesse**

Monsieur le Président signale aux membres du conseil municipal que le contrat « Enfance/Jeunesse » doit être renouvelé pour la période 2014/2017. Il demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à signer ce nouveau contrat. Avant de délibérer Monsieur le Président explique aux membres du conseil municipal que ce contrat passé avec la CAF prend en compte l'organisation des centres aérés, les activités du mercredi après midi et que l'on peut inclure les nuits de camping dans le décompte des activités. Monsieur le Président indique qu'il y a eu 7216 heures de réalisées en 2013 et que le centre aéré est ouvert pour une capacité de 50 enfants maximum. La signature du contrat engendre une participation globale de la CAF voisine de 8 000 € par an. Après cet exposé, Monsieur le Président demande au conseil de l'autoriser à signer ce renouvellement.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

---

#### **05 / 2014 / 06- \* - Compte rendu des différents syndicats**

##### 05 / 2014 / 06.01 LESTREM NATURE

Déléguées : Mesdames PRUVOST et LELEU  
Madame PRUVOST signale qu'il y a eu l'assemblée générale de LESTREM Nature, avec le rapport moral et financier, l'énumération des activités pour l'année 2014. Madame LELEU signale qu'il existe un jardin lecture sur MERVILLE que Madame Céline MENARD a mis en place et elle demande s'il ne serait pas possible de leur faire appel pour nous guider dans la mise en place d'un hôtel à insectes ou d'autres activités similaires. Monsieur le Président propose avant de faire appel à Madame WATTEZ de réunir la commission environnement et propose la date du lundi 16 juin à 19 H 00.

\*\*\*\*\*

## 05 / 2014 / 06.02 LE SIADEBP

Monsieur le Président signale qu'il est allé à la première réunion qui prévoyait l'élection du Président et des Vices Présidents, car la délibération concernant nos délégués n'était pas validée. A cette réunion, le nouveau président Monsieur DESFACHELLES a fait voter une augmentation du nombre des vices présidents (7 au lieu de 6). Monsieur le Président a demandé que les petites communes (<1000habitants) soient représentées lors de l'élection des vice présidents et que, par conséquent, un délégué de VIEILLE CHAPELLE candidatait sur ce poste, ce qui a été refusé à son arrivée par l'ancien président, Monsieur FACHES prétextant que notre délibération n'est pas validée. Monsieur le Président a expliqué qu'il avait téléphoné à la Préfecture en demandant s'il pouvait demander un poste de vice président et que la Préfecture ne voyait pas d'inconvénient. Le 7<sup>ème</sup> poste de vice président n'a donc pas été attribué. 6 vices présidents ont donc été élus, le 7<sup>ème</sup> sera élu lorsque les délégués de Vieille-Chapelle seront validés. Monsieur le Président souligne qu'à la prochaine réunion, il sera question de l'indemnité du Président et des vices présidents. Il demande aux délégués de la commune d'intervenir pour que le montant des indemnités reste constant, même si un 7<sup>ème</sup> vice président est élu, ce que revient à baisser l'indemnité des 6 premiers vices présidents déjà élus. Il se pose aussi la question de l'utilité de ce 7<sup>ème</sup> vice président et quelle sera vraiment sa fonction.

\*\*\*\*\*

## 05 / 2014 / 06.03 ARTOIS COMM

Monsieur le Président signale qu'il y a eu les élections du président, des vices présidents et des délégués communautaires.

Pour le Bas Pays, sont élus Madame Nadine LEFEBVRE, Messieurs Raymond GAQUERE et Gérard DELAHAYE. Le conseil communautaire est constitué de 15 vice-présidents, 8 conseillers délégués et le plus de 130 conseillers communautaires.

Monsieur le Président signale qu'en principe la désignation des membres du conseil aux différentes commissions d'Artois Comm pourra se faire à la réunion du 12 juin.

---

## **05 / 2014 / 07- \* - Questions diverses**

### 05 / 2014 / 07.01 Info sur la commission communale des impôts directs

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de la direction générale des finances publiques qui indique les membres titulaires retenus pour la commission des impôts à savoir :

Madame MOREL Dorothée  
Monsieur DUTHOO Jean François  
Monsieur LEWEURS Serge  
Madame MANTEN Marylène  
Monsieur WALLE Michel  
et comme extérieur  
Monsieur SENECHAL Hubert

Puis les membres suppléants retenus  
Madame PAGES Nicole  
Madame PRUVOST Charlotte  
Madame TURPAIN Rose Marie  
Madame COISNE Sylvie  
Monsieur CRESSON Eric  
Et comme extérieur  
Monsieur LEFRANCQ René

#### 05 / 2014 / 07.02 Remerciements

Monsieur le Président donne lecture de la carte de remerciement de Monsieur et Madame VAN MUYLEN à l'occasion de la cérémonie de remise de diplôme du 1<sup>er</sup> mai.

\*\*\*\*\*

#### 05 / 2014 / 07.03 Rallye du Béthunois

Monsieur le Président indique que le rallye du béthunois aura lieu le dimanche 14 septembre et qu'il serait bien que quelqu'un se propose pour être référent de la commune pour assister aux réunions. Madame GODESENCE Sidonie veut bien s'en occuper. Elle sera donc la représentante de la commune pour le rallye.

\*\*\*\*\*

#### 05 / 2014 / 07.04 FDE Convention d'adhésion à la centrale d'achat

Monsieur le Président signale aux membres du conseil municipal que pour faire partie de la centrale d'achat de la Fédération Départementale de l'Energie il doit signer une convention avec la FDE et demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à signer cette convention. Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

Monsieur le Président signale que la commune peut retoucher des subventions liées aux économies d'énergie faites sur la rénovation de l'Espace Avenir et la construction du pôle maternel ainsi que sur l'éclairage public.

\*\*\*\*\*

#### 05 / 2014 / 07.05 Réforme territoriale et suppression des départements

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Monsieur le Président du Conseil Général qui sollicite les élus du Pas de Calais à signer la lettre ouverte des élus à Monsieur François HOLLANDE, Président de la République. Monsieur le Président signale qu'il a signé cette lettre car avec la disparition des Départements, les communes ne pourront plus bénéficier des subventions et des services sociaux.

\*\*\*\*\*

#### 05 / 2014 / 07.06 Région, motion pour défendre le transport ferroviaire dans le Nord Pas-de-Calais

Monsieur le Président signale qu'il a reçu un courrier de Monsieur le Président de la Région qui demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à signer la motion suivante pour la défense du transport ferroviaire dans le Nord Pas de Calais.

Réductions de dessertes TGV et Eurostar, suppressions de dessertes des trains d'équilibre du territoire (Paris-Cambrai- Maubeuge / Paris –Littoral sud notamment), baisse de la qualité du service TER, il ne se passe jamais longtemps sans que nous ayons à nous plaindre de la politique que même la SNCF en direction de notre région.

Ces décisions, que la SNCF nous impose, ont des conséquences directes qui pénalisent notre collectivité et nos concitoyens, usagers actuels ou potentiels, et se traduisent notamment par une dégradation des services offerts (fermeture de gares, diminution du nombre de dessertes, restriction des horaires d'ouverture des guichets, moindre présence humaine dans les gares et dans les trains,...)

A chaque fois le même scénario se répète, celui de décisions prises par la SNCF sans concertation, sans consultation, ni information préalable des élus locaux.

A chaque fois, c'est a posteriori que nous, élus, sommes informés des volontés ou intentions de la SNCF qui semble de plus en plus privilégier une logique purement commerciale sacrifiant, sur l'autel de la rentabilité financière, le service public, l'aménagement et le développement du territoire auxquels elle devrait aussi et avant tout répondre.

C'est pourquoi le Conseil Municipal de VIEILLE CHAPELLE réuni le 19 mai dit son refus d'une logique exclusive de rentabilité financière, actuellement mise en avant par le SNCF et demande à celle-ci :

- Le maintien d'un service public ferroviaire de qualité, sur l'ensemble du territoire régional, dont l'usager est le cœur.
- Le maintien des dessertes par la grande vitesse des villes moyennes du Nord Pas de Calais, véritable innervation de notre territoire régional, et facteur d'aménagement, de développement et d'attractivité local

Le Conseil municipal appelle aussi à la réunion d'états généraux du transport ferroviaire en Nord Pas de Calais qui réuniraient l'ensemble des acteurs (Etat, collectivités locales, SNCF, RFF, usagers,...)

Le conseil municipal en appelle enfin aux plus hautes autorités de l'Etat, Président de la République et Premier Ministre, afin qu'ils rappellent à la SNCF et à son Président les exigences de service public, d'aménagement et de développement du territoire qui ne devraient pas cesser d'être les leurs.

\*\*\*\*\*

#### 05 / 2014 / 07.07 LES TAP

Monsieur le Président donne la parole à Madame MOREL qui donne le compte rendu de l'enquête qui a été menée auprès des parents d'élèves pour la prochaine rentrée scolaire concernant les Temps d'Activités Périscolaires. Les résultats du sondage montrent qu'il y aurait 39 enfants les mardis et jeudis et 37 les vendredis. 19 enfants seraient présents à la cantine du mercredi et 18 enfants pour les activités du mercredi après midi. Madame MOREL souligne qu'il va falloir 4 encadrants par jour avec un minimum de 50 % de diplômés et qu'il faut réfléchir sur le type d'activités.

Certains membres du conseil municipal demandent s'il ne serait pas possible de passer un papier dans le village afin de savoir quelles sont les personnes intéressées pour participer à un atelier entre 15 h 30 et 16 h 30.

Monsieur le Président propose de programmer une réunion le lundi 26 mai à 19H 00 de la commission école et de la commission jeunesse et d'y convier le personnel enseignant.

\*\*\*\*\*

#### 05 / 2014 / 07.08 dates à retenir

Vendredi 23 mai : Repas de RICHEBOURG Solidarité  
Samedi 24 mai : Zik en fêtes  
Dimanche 25 mai : Les élections européennes  
Mercredi 28 mai : Repas de nouveau conseil

\*\*\*\*\*

#### 05 / 2014 / 07.10 Friterie

Madame GODESENCE Sidonie demande ce qu'il en est au sujet de la friterie qui serait installée au niveau de chez Tony.

Monsieur le Président signale qu'il n'a aucune information concrète pour l'instant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 H 10.